



Saint-Damase

Fière de son histoire

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION

Est par les présentes donné par la soussignée, que :

Le rôle de général de perception des taxes municipales confectionné en conformité avec le règlement de taxation portant le numéro 130 adopté le 18 décembre 2020, a été déposé au bureau de la mairie situé au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, ce 25 janvier 2021.

Compte tenu des règles sanitaires en vigueur, le bureau municipal est fermé au public présentement. Vous pouvez faire parvenir une demande par courriel ou téléphoner durant les heures d'ouverture. Les comptes de taxes seront expédiés d'ici le 1^{er} février 2021.

Quiconque qui n'aurait pas reçu son compte de taxes après cette date, peut téléphoner ou faire parvenir une demande par courriel à l'adresse : info@st-damase.qc.ca

DONNÉ à Saint-Damase, ce 25^e jour du mois de janvier 2021

Johanne Beauregard
Directrice générale et secrétaire-trésorière